

## Violences conjugales

122 femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex en 2021, soit une hausse de 20% par rapport à 2020. A l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire du Grenelle contre les violences intra familiales, Elisabeth BORNE Première Ministre, a annoncé la création fin septembre d'une mission parlementaire chargée de faire des propositions dans le but d'améliorer le traitement judiciaire de ces violences.

Isabelle ROME Ministre déléguée auprès de la Première Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes a déclaré dans un entretien qu'elle a accordé au JDD « ces affaires doivent être jugées d'une manière spécifique.

Donner une gifle à sa femme, cela n'a rien à voir avec voler un portable dans un magasin. Il faut interroger la violence des auteurs et fournir un accompagnement spécifique aux victimes. » « Au minimum, il faut continuer à former tous les juges et procureurs susceptibles de traiter ce type d'affaires ; »

« Il faut aussi connaître le psycho traumatisme et l'impact dévastateur de ces violences sur les enfants, afin de tirer les conséquences en matière d'exercice de l'autorité parentale, de droit de visite et d'hébergement », « il faut en finir avec ce vieux schéma selon lequel un conjoint violent peut être un bon père » a-t-elle déclaré.